

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 février 2018

Le Conseil Municipal de la commune de Fresne Saint Mamès sous la présidence de Monsieur le Maire, s'est réuni pour une séance ordinaire et publique.

PRESENTS : Jean-Pierre CHAUSSE, Patrick DESLANCHES, Emmanuelle GOMEZ-POITRIMOL, Julien CAPO, Joël DARGIER, Anthony GAUTHEROT.

Absents : Jean-Philippe SALA

Absents excusés : Maurice BIOLUZ a donné pouvoir à Patrick DESPLANCHES, Betty DELOYE-BRESSON a donné pouvoir à Jean-Pierre CHAUSSE, Marion CHEVILLARD, Nathalie GARNIER,

20H00 : le Maire ouvre la séance.

Secrétaire de séance : Emmanuelle GOMEZ-POITRIMOL

1 – PROGRAMME DE TRAVAUX 2018 POUR SUBVENTIONS :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les projets de travaux, achats et études pour 2018 sous réserve de l'obtention des subventions qui seront demandées et du budget disponible.

2 – VOTE DES 4 TAXES :

Après rappel des taux des 6 dernières années le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de ne pas modifier les taux des 4 taxes directes locales à savoir :

- Taxe d'habitation : 9,63 %
- Foncier bâti : 10,74 %
- Taxe foncière non bâti : 28,11 %
- CFE : 13,92 %

Le taux des 4 taxes n'a pas changé depuis 2012.

3 – TARIF DES VENTES DE TERRAINS :

Rappel 25,00 € le m² en lotissement, il reste 2 lots à vendre.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, détermine un tarif de base particulier pour les terrains suivants :

- Rue de la Citadelle : 12,00 € / m²
- Rue des Vergers : 18,00 € / m²
- Rue du Pré Chapelot : 18,00 € / m²

Une négociation pour les raccordements reste nécessaire entre les parties.

4 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Le Conseil Municipal étudie les demandes de subventions formulées par les associations pour l'année 2018. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les subventions qui ont été sollicitées, ainsi que la participation aux voyages scolaires des collégiens et lycéens à hauteur de 25,00 € (tableau joint).

5 – REMPLACEMENT D'UN ADOINT :

Suite à la démission de Maurice BIOLUZ de son poste d'Adjoint, Betty DELOYE-BRESSON est élue, à l'unanimité 3^{ème} Adjoint. Le Conseil Municipal définit la liste de ses délégations et valide le nouveau tableau de fonction pour chaque adjoint.

6 – DELIBERATION POUR DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT ET AU DEPARTEMENT :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les demandes de subventions pour l'achat de matériel pour les pompiers, pour la confection des réseaux humides et voirie pour le futur lotissement, et pour la pose de radars pédagogiques.

7 – MISSION ET MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REFECTION DE LOGEMENT :

Le Conseil Municipal accepte la proposition d'une mission de maîtrise d'œuvre avec SOLIHA pour les travaux de réfection des logements 1 rue de la Fontaine et 27 Grande Rue.

8 – PROPOSITION D'ACHAT D'UN TERRAIN PAR LA COMMUNE :

Le Conseil Municipal étudie la possibilité d'achat du plan d'eau situé à proximité de l'aire de loisirs, après estimation des domaines il fera une proposition au vendeur.

9 – PROPOSITION DE VENTE D'UN TERRAIN PAR LA COMMUNE :

Le Conseil Municipal étudie la possibilité de vente d'un terrain situé rue du Pré Chapelot après avis des domaines et définition du projet par l'acheteur.

10 – PROJETS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DE GY A FRESNE SAINT MAMES POUR 2018 ET 2019 :

- L'opération rénovation des façades (promouvoir ce dispositif),
- Rénovation du petit patrimoine (lavoir),
- Création d'une aire multisports,
- Dispositif vigilance citoyenne,
- Etude et mise en place des compétences eau et assainissement.

11 – CONNEXION INTERNET AU BATIMENT DE LA POSTE :

Des problèmes de connexion ayant été signalés par la Poste des renseignements ont été pris par la Mairie auprès de Haute-Saône Numérique, qui confirme un débit tout à fait satisfaisant dans le secteur éligibilité au VDSL avec débit supérieur à 80Mbits/s.
La Mairie en a informé la direction de la Poste.

12 – INFORMATION AUX CONSEILLERS :

A partir de 2018 les convocations au Conseil Municipal se feront par mail ainsi que l'envoi des comptes-rendu.

13 – MARCHE DE JUILLET :

Le Conseil Municipal accepte que les feux d'artifices soient tirés le 7 ou le 8 juillet après la marche intercommunale du secteur. L'association accueil information animation rencontrera le club d'animation pour l'organisation de cette manifestation.

Vu par Nous, Jean-Pierre CHAUSSE, Maire de la commune de FRESNE SAINT MAMES pour être affiché le 12 février 2018 à la porte de la Mairie.

A FRESNE SAINT MAMES, le 9 février 2018

**Le Maire,
Jean-Pierre CHAUSSE**

